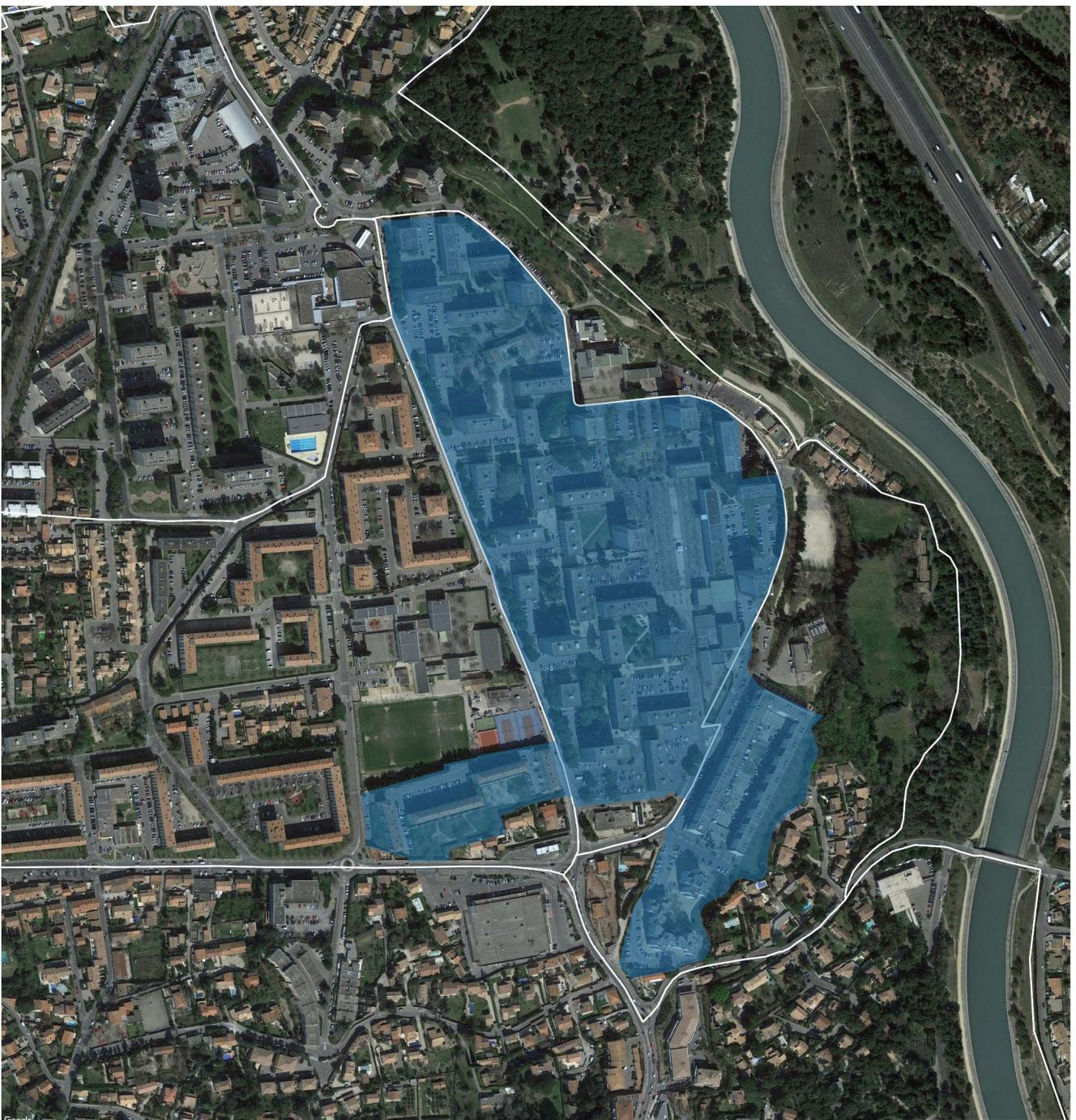


Quartier des Canourgues

Ville de Salon-de-Provence

3 648 habitants



44% de la population des quartiers prioritaires du CT du Pays Salonnais résident sur le quartier des Canourgues

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires du CT
Quartier Centre Ville	1 080	13,1%
Quartier Béalet-Bessons-Mariélie	1 961	23,8%
Les Canourgues	3 648	44,2%
La Monaque	1 567	19,0%
QP - CT Pays Salonnais	8 256	100%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	-

Source : CGET & Insee 2013

8 256 habitants résident sur les 4 quartiers de la Politique du CT du Pays Salonnais. Ils représentent 3% de la population habitant dans les quartiers de la politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

3 648 habitants résident sur le quartier des Canourgues soit 44% de la population des QPV du CT.

8% de la population de Salon-de-Provence vit dans ce quartier de la politique de la ville.

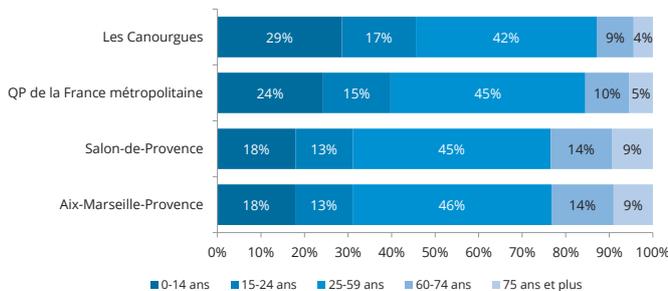
Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

Près de la moitié de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



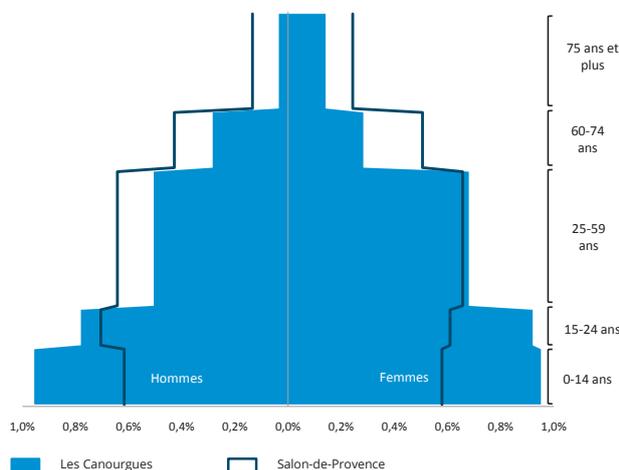
Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier des Canourgues possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 46% de sa population a moins de 25 ans (**1 040 enfants de moins de 15 ans et 620 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **42%** des habitants du quartier (**1 510 personnes**).

13% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 310 personnes de 60-74 ans et 160 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre l'importante représentativité des populations jeunes dans le quartier des Canourgues en comparaison à l'ensemble de la commune de Salon-de-Provence.



3 fois plus de jeunes que de 60 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est plus élevé que l'indice observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,9 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus** (1,5 pour la commune).

Le vieillissement à venir de ces générations est similaire à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine.

L'indice de jeunesse est en revanche nettement supérieur à la moyenne communale (3 contre 1), ce qui signifie qu'il y a trois fois plus de jeunes (moins de 20 ans) dans le quartier que de 60 ans et plus.

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		indice
		60-74 ans	75 ans et plus	
Les Canourgues	3,0	310	161	1,9
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Salon-de-Provence	1,0	6 045	4 071	1,5
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Les Canourgues	2,6	1 403
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Salon-de-Provence	2,3	18 079
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

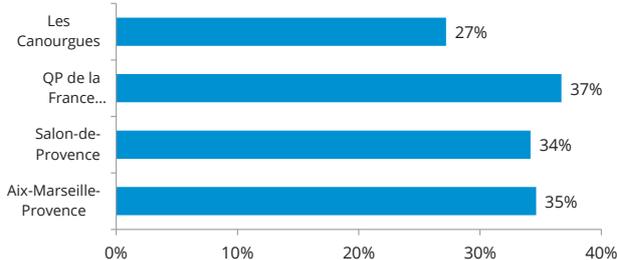
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 1 400, soit 8% du total communal.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée que sur la commune et l'agglomération (2,6 contre 2,3).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

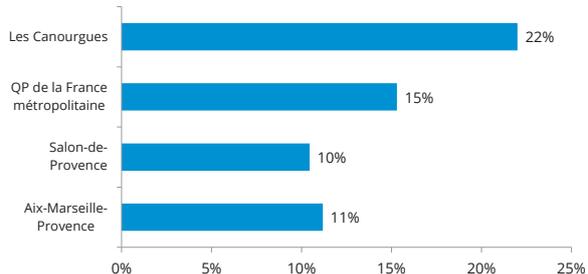
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est moins importante sur le quartier (27%) que sur la commune (34%). **On estime ainsi à 380 le nombre de personnes seules sur le quartier.** Parmi elles, 240 sont des femmes et 140 des hommes (60 et 40%).

Part des familles monoparentales

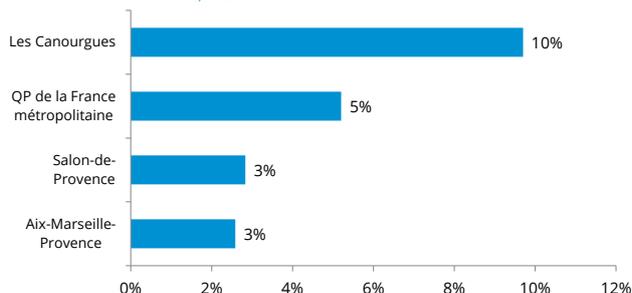
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 22% des ménages sont monoparents, soit 310 familles monoparentales** (contre 10% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



10% des ménages du quartier des Canourgues sont des ménages de 6 personnes ou plus (140 ménages). La part de ces ménages de grande taille est plus élevée qu'en moyenne communale et qu'à Aix-Marseille-Provence (3%).

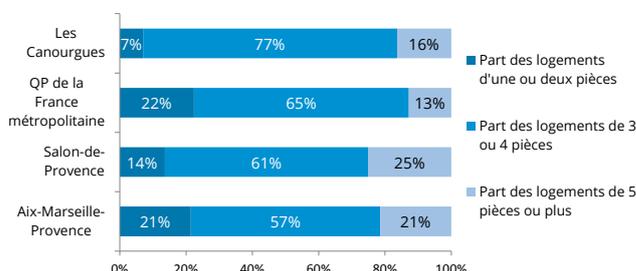
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

7% des ménages vivent dans un logement inférieur à 3 pièces

Le nombre de personnes par ménage sur le quartier étant plus élevé qu'en moyenne sur la commune, la proportion de **T1 ou T2** y est plus faible (**7% des résidences principales contre 14%, soit 100 environ**). En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) atteint 77% (1 080 logements), contre 61% à l'échelle communale.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



3,5 fois plus d'étrangers qu'en moyenne à l'échelle communale

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Les Canourgues	653	18%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Salon-de-Provence	1 951	5%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

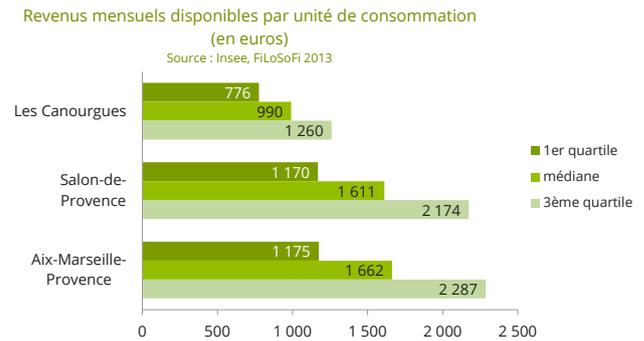
Source : Insee, RP 2010

18% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 650 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (5% d'étrangers à l'échelle communale).

Un niveau de vie médian mensuel inférieur à 1 000€

Avec un niveau de vie médian de 990€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 620€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 390€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 910€ que ceux de la commune.

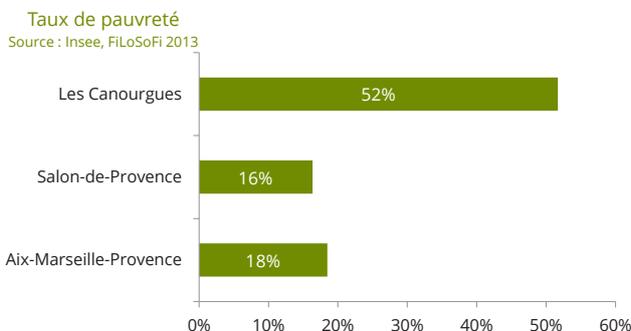


Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **52% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 1 890 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

27% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Les Canourgues	378	26,9%	76	302	5,4%	21,5%
Salon-de-Provence	2 120	11,7%	673	1 447	3,7%	8,0%
Aix-Marseille-Provence	106 207	11,7%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

27% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit environ 380 ménages. La proportion est ainsi plus élevée que celle enregistrée au niveau communal (12%).

80% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit environ 300 ménages)**. Ainsi 22% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

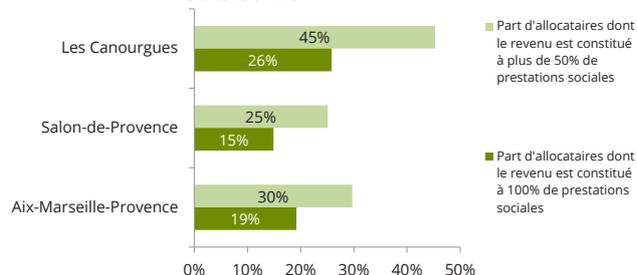
Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Un peu plus d'un quart des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales

Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste importante.

Ainsi 45% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (420 ménages) et 26% ont des revenus dépendant totalement des prestations (240 ménages). Ce sont des proportions plus élevées que sur la commune et que sur la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Un tiers des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Les Canourgues	868	393	285	85	47%	33%	26%	32%
Salon-de-Provence	3 480	1 444	1 202	340	17%	9%	8%	10%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

Environ 870 personnes bénéficient de la CMU-C sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 32% des assurés sociaux**. Cette proportion est trois fois plus élevée que sur la commune.

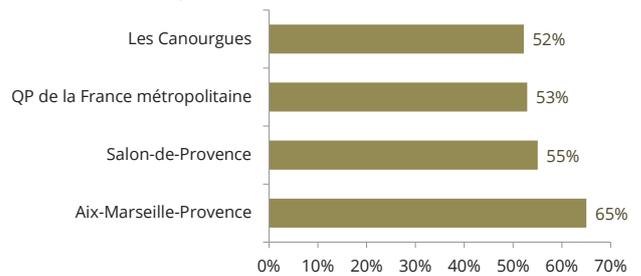
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 47% d'entre elles bénéficient de la CMU-C sur le quartier des Canourgues.**

Un peu plus de la moitié des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier des Canourgues, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 52%, soit 3 points de moins que celui de la commune et 13 points de moins que celui de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

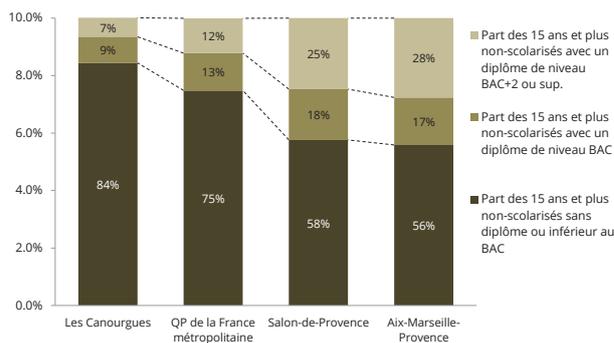


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

84% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 84%, soit 9 points de plus que la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains et 26 points de plus que la moyenne communale.

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 7% sur le quartier**, contre 25% au niveau communal.

38% des 15-64 ans sont en emploi

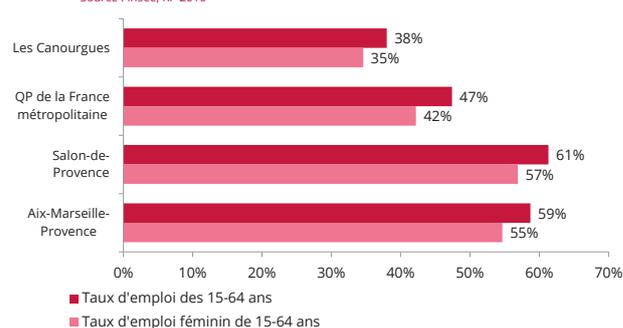
Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (38% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 61%.

A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque 29% des salariés sont en contrat dit précaire (à durée déterminée).

Le taux d'emploi féminin est moins élevé que celui des hommes sur le quartier puisqu'il est de 35% (57% à l'échelle de la commune).

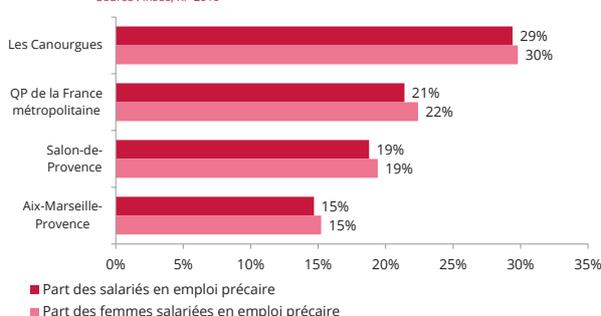
Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le taux d'emploi féminin rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Les Canourgues	675	371	55%	304	45%	164	24%
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, environ 680 demandeurs d'emploi des catégories ABC résident sur le quartier.

Le chômage de longue durée (2 ans ou plus) sur le quartier présente une valeur similaire à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (24%).

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

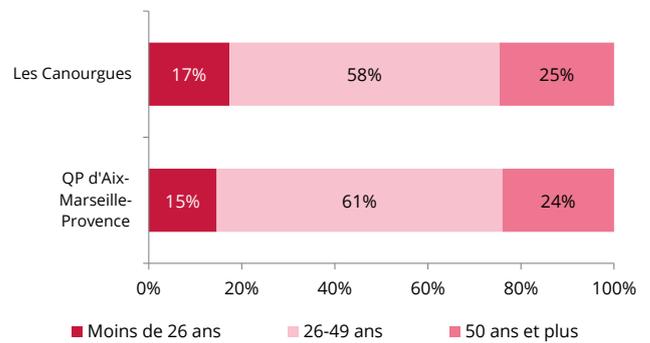
Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

17% des demandeurs d'emploi ont moins de 26 ans

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC. Quel que soit le territoire, **environ 60% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans (61% pour l'ensemble des QP d'Aix-Marseille Provence et 58% pour le quartier des Canourgues).**

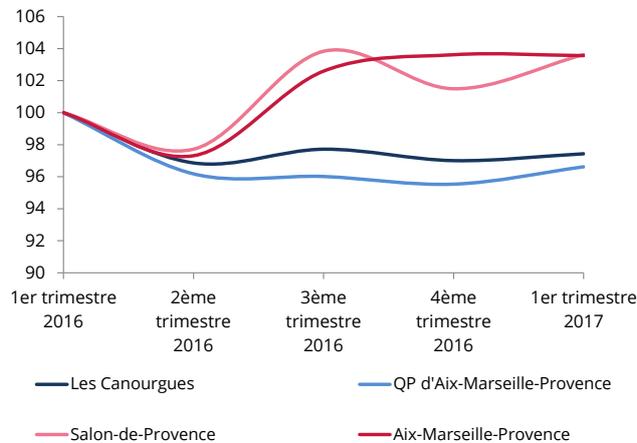
Sur le quartier, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans est de 17%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus de 25%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi entre le début et la fin de l'année 2016

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)
Source : Insee, Pôle Emploi



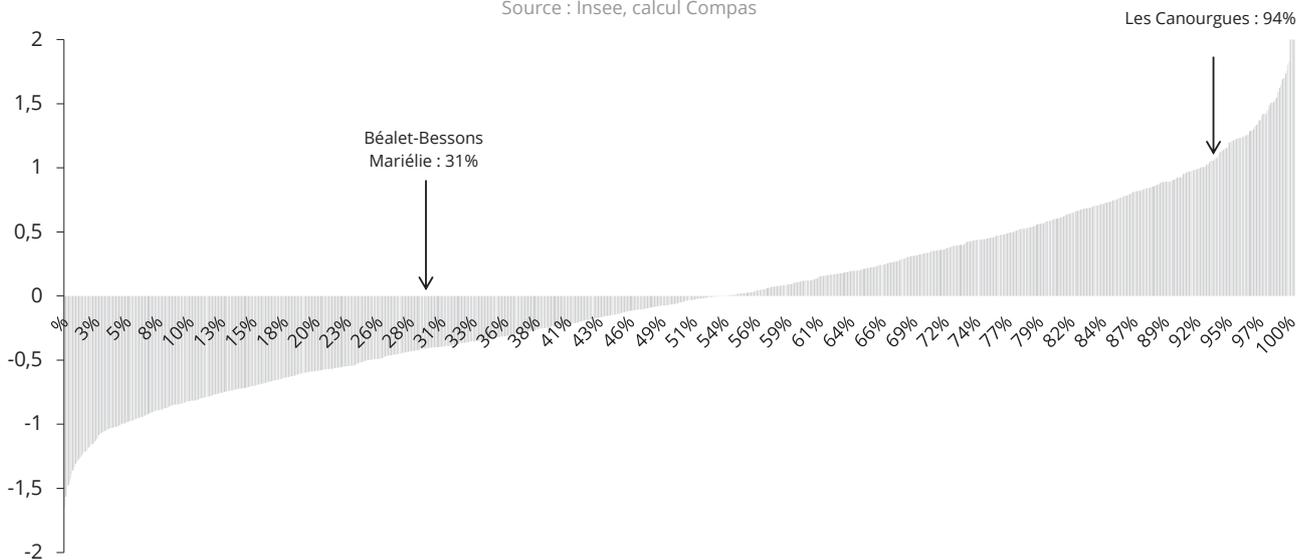
L'année 2016 est marquée par une légère diminution du nombre de demandeurs d'emploi au sein du quartier : -3% entre le 1er et le 4ème trimestre 2016.

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier représentent 14% de ceux résidant à Salon-de-Provence.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville
par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du CT du Pays Salonnais de part et d'autre de l'axe : le quartier des Canourgues concentre davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. A l'inverse le quartier de Béalet-Bessons-Mariélie présente une situation plus favorable que la moyenne.

Les quartiers du Centre Ville et de La Monaque compte parmi les quartiers dont les 4 indicateurs ne sont pas tous disponibles pour le calcul de l'indice synthétique de difficulté.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

